

SENSIBILISER

2022

ASSISTER

CONSERVER

CONNAITRE



Orientations budgétaires 2022

Comité syndical
du 08 mars 2022



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. BILAN 2021	3
2.1. Gestion du syndicat.....	3
2.1.1. Réunions du Comité syndical.....	3
2.1.2. Réunions du Bureau syndical	3
2.1.3. Agrément.....	4
2.2. Évolution de l'équipe.....	5
2.2.1. Évolution des effectifs.....	5
2.2.2. Des départs	6
2.2.3. Des arrivées	6
2.2.4. Des recrutements pour accroissement saisonnier ou temporaire d'activité	6
2.2.5. Les agents recrutés sur des contrats « accroissement saisonnier ou temporaire d'activité » recrutés sur des emplois permanents :	6
2.2.6. Stagiaires	6
2.2.7. Les absences pour maladie.....	7
2.3. Réalisation budgétaire 2021	8
2.3.1. - Section de fonctionnement	8
2.3.1.1. Dépenses	9
2.3.1.2. Recettes	11
2.3.2. - Section d'investissement	13
2.3.2.1. Dépenses	13
2.3.2.2. Recettes	14
2.4. Analyse.....	15
3. LES ORIENTATIONS 2022	16
3.1. Prévisions budgétaires 2022	16
3.1.1. Les dépenses de fonctionnement	16
3.1.2. Les recettes de fonctionnement.....	17
3.1.3. Les dépenses d'investissement	18
3.1.4. Les recettes d'investissement.....	18
3.2. Les perspectives 2022.....	19
4. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.....	20

1. INTRODUCTION

Madame, Messieurs,

Conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du Code général des Collectivités territoriales, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat mixte pour la création et la gestion du Conservatoire botanique du Massif central doit être organisé, chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Il a vocation à éclairer le vote des élus sur le budget de notre structure.

2. BILAN 2021

2.1. Gestion du syndicat

2.1.1. Réunions du Comité syndical

Au cours de l'année 2021, le **Comité syndical s'est réuni à 3 reprises à Chavaniac-Lafayette** :

- Le 30 mars ;
- Le 8 avril,
- Le 9 novembre.

En 2021, il y a eu des modifications des membres du Comité syndical suite aux élections départementales et régionales. Les nouveaux membres sont en bleu dans la liste ci-dessous.

Composition du Comité et du Bureau au 31/12/2021 (en bleu les nouveaux membres) :

Conseil départemental de la Haute-Loire :	Michel BERGOUGNOUX Chantal FARIGOULE (membre du bureau) Pascal GIBELIN Marie-Laure-MUGNIER Annie RICOUX (Présidente) Nathalie ROUSSET (2 ^e Vice-Présidente) Mikaël VACHER Jean-Paul VIGOUROUX
Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier :	Agnès JEAN Véronique LEBRETON (membre du bureau)
Parc naturel régional Livradois-Forez :	Nathalie BOUDOUL (1 ^e Vice-Présidente) Valérie MONTEIL
Communauté de communes des rives du Haut-Allier :	Michel BECKERT (4 ^e Vice-Président) Maurice LAC
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes :	Marie-France DABERT Caroline DI VINCENZO (3 ^e Vice-Présidente) Jean-Luc VACHELARD

2.1.2. Réunions du Bureau syndical

Au cours de l'année 2021, le **Bureau syndical ne s'est pas réuni.**

2.1.3. Agrément

L'arrêté ministériel de notre renouvellement d'agrément a été signé le 26 janvier 2018 et publié le 14 février 2018 au Journal officiel.

Le Décret n° 2021-762 du 14 juin 2021 relatif aux conservatoires botaniques précise les missions d'intérêt général qui sont confiées par l'État aux conservatoires botaniques nationaux :

- 1) **Développement de la connaissance sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats**, aux échelles territoriales, nationale et biogéographiques ;
- 2) **Gestion, diffusion et valorisation de données** sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats ;
- 3) **Contribution à la gestion conservatoire** de la flore, de la fonge, des ressources phytogénétiques sauvages, des végétations, des habitats et des espaces, et à la restauration écologique ;
- 4) **Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques** et de la réglementation aux échelles territoriales, nationale et européenne ;
- 5) **Communication, sensibilisation et mobilisation** des acteurs.

2.2. Évolution de l'équipe

2.2.1. Évolution des effectifs

Au 1^{er} janvier 2021 les effectifs étaient les suivants :

	Nombre d'agents	Équivalent Temps plein
Fonctionnaires	8	7.31
Contractuels	29	25.31
Dont ASA / ATA	3	2.57
TOTAL	37	32.62

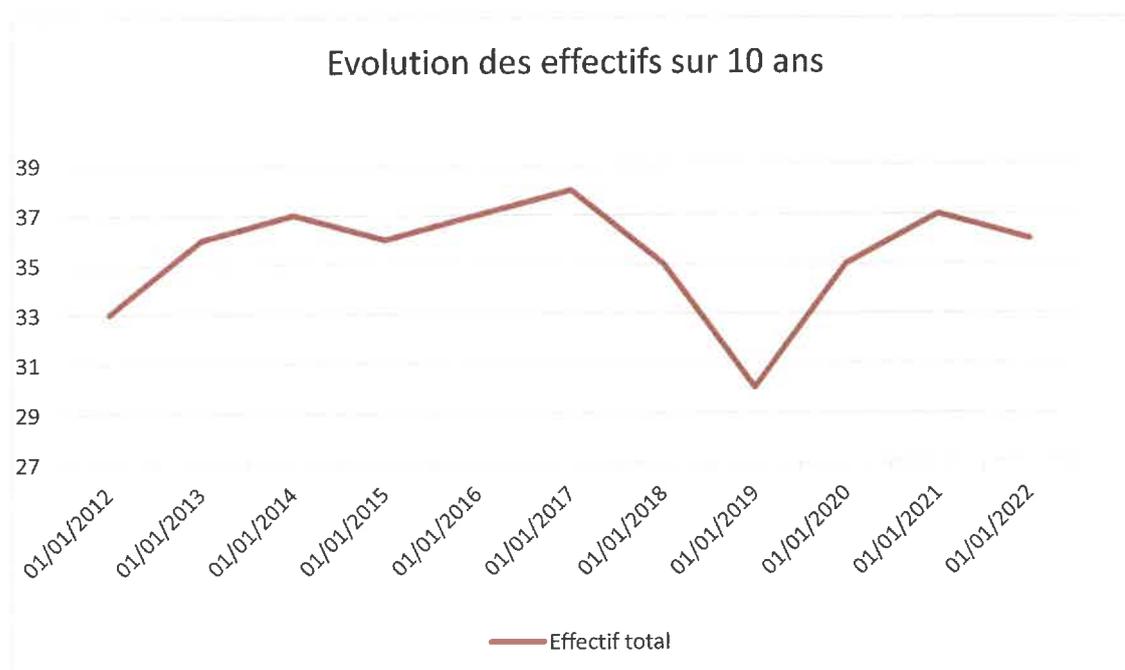
Au 31 décembre 2021 les effectifs étaient les suivants :

	Nombre d'agents	Équivalent Temps plein
Fonctionnaires	9 (*)	8.41
Contractuels	27	24.97
Dont ASA / ATA	3	2.57
TOTAL	36	33.38

(*) 1 fonctionnaire supplémentaire qui est mis à disposition auprès du département pour 50% de son temps

Le nombre d'agents à temps partiel est passé de 9 à 10 agents.
2 agents sont à temps non-complet.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'agents au Conservatoire botanique depuis 10 ans.



2.2.2. Des départs

- Véronique RICHARD, opératrice de saisie (licenciement pour inaptitude physique);
- Jean-Noël GALLIOT, chargé de missions scientifiques et techniques (départ volontaire);
- Murielle FENEYROL, agent d'entretien (fin de mission de remplacement);
- Laurent CHABROL, responsable de l'antenne Limousin (rupture conventionnelle).

2.2.3. Des arrivées

- Le 1er mars 2021, Thierry ERNANDES, Coordinateur jardinier paysagiste a été recruté. Il s'agit d'un agent partagé (50/50) avec le Département de la Haute-Loire sur le château de Chavaniac-Lafayette.

2.2.4. Des recrutements pour accroissement saisonnier ou temporaire d'activité

- Le 6 avril 2021, Adeline AIRD Chargée de missions scientifique et technique en renfort à l'antenne Rhône-Alpes pour une durée d'un an,
- Le 8 juillet 2021, Elise BAYLE en remplacement de Mélanie PIROUX en congé maternité, pour une durée de 6 mois,
- Le 06/09/2021, Nathan DALBET Chargé de missions scientifique et technique en renfort à l'antenne Auvergne pour 1 mois,
- Le 18/10/2021, Noémie POULAIN Chargée de missions scientifique et technique en renfort à l'antenne Rhône-Alpes pour 2 mois.

2.2.5. Les agents recrutés sur des contrats « accroissement saisonnier ou temporaire d'activité » recrutés sur des emplois permanents :

Théo DEBOFFE a été recruté sur un poste d'administrateur de base de données particulièrement au regard de l'évolution du système d'information du CBN Massif central, mission d'intérêt général clairement indiqué dans le décret de juin 2021.

2.2.6. Stagiaires

Le CBN Massif central a accueilli 5 stagiaires :

- Léa BAROU : Licence 3, (Jardin) pour une durée de 2 mois ;
- Nathan DALBET : M2, Participation à la réalisation du fond cartographique des biotopes (CarHAB) du département du Puy-de-Dôme (63) (Antenne Auvergne) pour une durée de 5.5 mois;
- Noémie POULAIN : M2, Évaluation de la connectivité des prairies humides des plateaux mornantais, pélussinois et annonéens (Rhône, Loire et Ardèche) (Antenne Rhône-Alpes) pour une durée de 6 mois ;
- Florian SYLVESTRE : licence STS, découverte du Conservatoire botanique et approfondissement en botanique sur le terrain (antenne Rhône-Alpes) pour une durée de 1 semaine ;
- Marco BASTIANELLI : M2, Analyse de la fonctionnalité écologique de la trame prairiale sur le plateau du Devès (Antenne Auvergne) pour une durée de 6 mois.

2.2.7. Les absences pour maladie

En 2021 il y a eu 19 arrêts maladie qui ont concerné 15 agents et représenté 604 jours calendaires d'arrêt, dont 2 congés maternité 2 congés paternité et un agent arrêté pour une longue période. Pour mémoire en 2020 il y avait 13 arrêts maladie qui ont concerné 10 agents et représenté 589 jours calendaires d'arrêt.

Agents	Nbre de jours d'arrêt	Nbre d'arrêts	Type d'arrêt
Agent 1	25	1	Paternité
Agent 2	22	1	Maternité
Agent 3	54	1	Maladie
Agent 4	2	1	Maladie
Agent 5	60	3	Maladie
Agent 6	34	2	Maladie
Agent 7	13	1	Maladie
Agent 8	17	1	Maladie
Agent 9	22	1	Maladie
Agent 10	14	1	Maladie
Agent 11	112	1	Maternité
Agent 12	3	1	Maladie
Agent 13	5	1	Maladie
Agent 14	181	1	Maladie
Agent 15	40	2	Maladie et paternité
TOTAL	604	19	

2.3. Réalisation budgétaire 2021

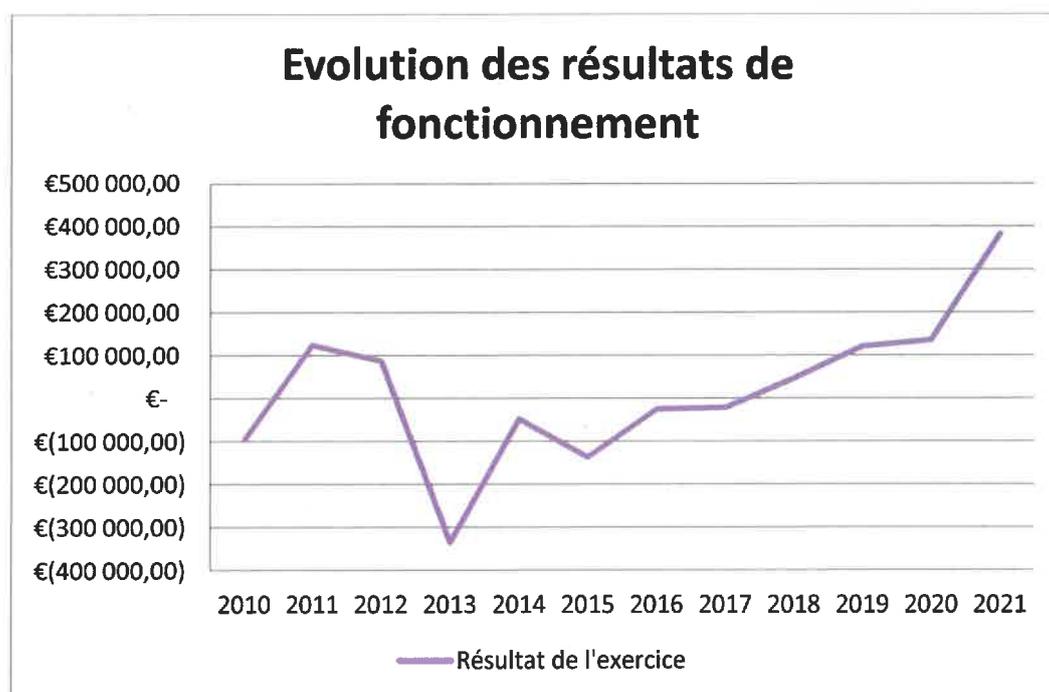
Les réalisations budgétaires seront confirmées lors du vote du compte administratif et du Compte de gestion.

Les résultats sont les suivants :

	Résultat de clôture exercice 2020	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Investissement	530 310.36 €	- 60 759.71 €	469 550.65 €
Fonctionnement	299 979.39 €	382 326.15	682 305.24 €

2.3.1. - Section de fonctionnement

En 2021 l'excédent de fonctionnement s'est consolidé.



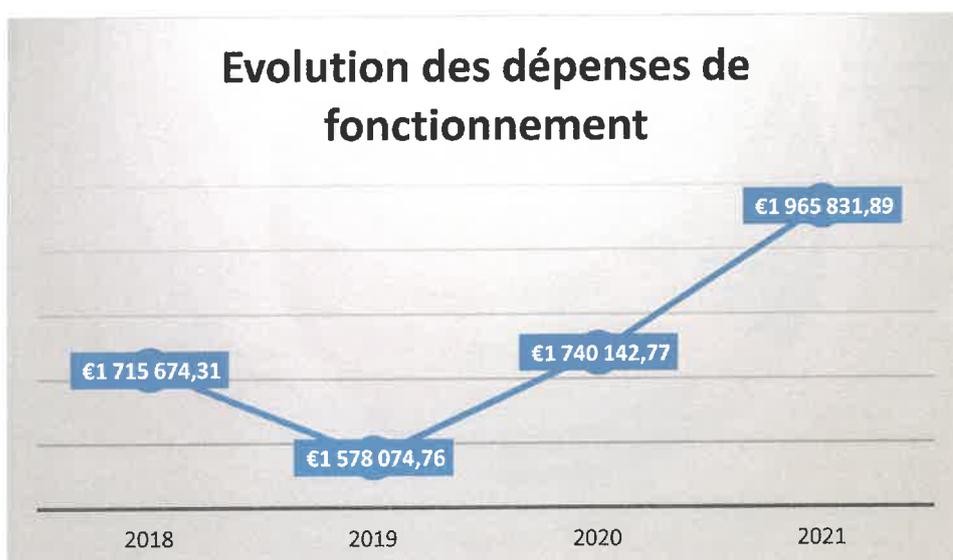
La réalisation des recettes prévues au budget primitif (études subventions et dotations) est supérieure aux prévisions (111.74 % de réalisation).

On note une sous-consommation des crédits en dépenses de fonctionnement (94.7 % de réalisation).

Ce résultat très encourageant est le fruit de trois facteurs, la forte mobilisation de l'équipe pour réaliser les projets, la meilleure estimation des recettes de l'année et l'augmentation de la subvention d'agrément de l'état en 2021.

2.3.1.1. Dépenses

Chapitres	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2021
002 Déficit de fonctionnement	390,31 €	- €	- €	- €	- €
011 Charges à caractère général	280 675,69 €	253 323,26 €	272 762,78 €	321 899,04 €	438 700,00 €
012 Charges de personnel	1 331 621,71 €	1 239 519,18 €	1 387 191,72 €	1 542 750,02 €	1 640 000,00 €
022 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	50 000,00 €
042 Opérations d'ordre	74 768,68 €	73 047,17 €	71 122,26 €	93 699,11 €	80 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	9 644,09 €	8 558,03 €	8 557,07 €	7 483,72 €	15 000,00 €
66 charges financières	1 002,14 €	600,00 €	- €	- €	2 000,00 €
67 charges exceptionnelles	17 571,69 €	3 027,12 €	508,94 €	- €	144 300,00 €
Total général	1 715 674,31 €	1 578 074,76 €	1 740 142,77 €	1 965 831,89 €	2 370 000,00 €



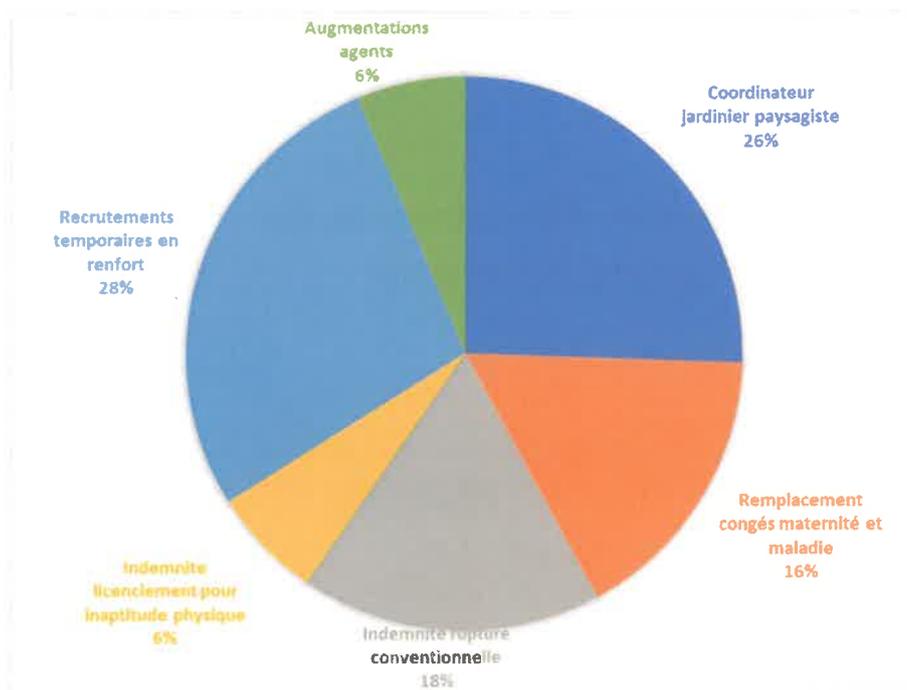
Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 13 % par rapport à 2020, toutefois elles sont inférieures aux prévisions pour plusieurs raisons :

- Des départs d'agents qui n'ont pu être remplacés dans l'année ;
- Le versement d'une prime différé en février 2022 ;
- Des prestations externes pas complètement réalisées,
- Des dépenses imprévues et des charges exceptionnelles budgétisées et non consommées.

Par contre les opérations d'ordre sont supérieures aux prévisions, il s'agit d'opérations liées à des cessions d'immobilisations non amorties.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 11 % :

- Recrutement d'un agent coordinateur jardinier paysagiste mis à disposition à mi-temps auprès du département ;
- Recrutement d'un agent en remplacement d'un congé maternité ;
- Indemnité de rupture conventionnelle ;
- Indemnité de licenciement pour inaptitude physique ;
- Recrutements temporaires d'agents en renfort ;
- Augmentations des agents (déroulement des carrières).



Cette augmentation des dépenses de personnel est atténuée par les remboursements du département sur le poste de jardinier et les remboursements de la CPAM pour les congés maladie et maternité, qui sont à hauteur de 34 489,78 €. Ainsi l'augmentation réelle n'est que de 9%.

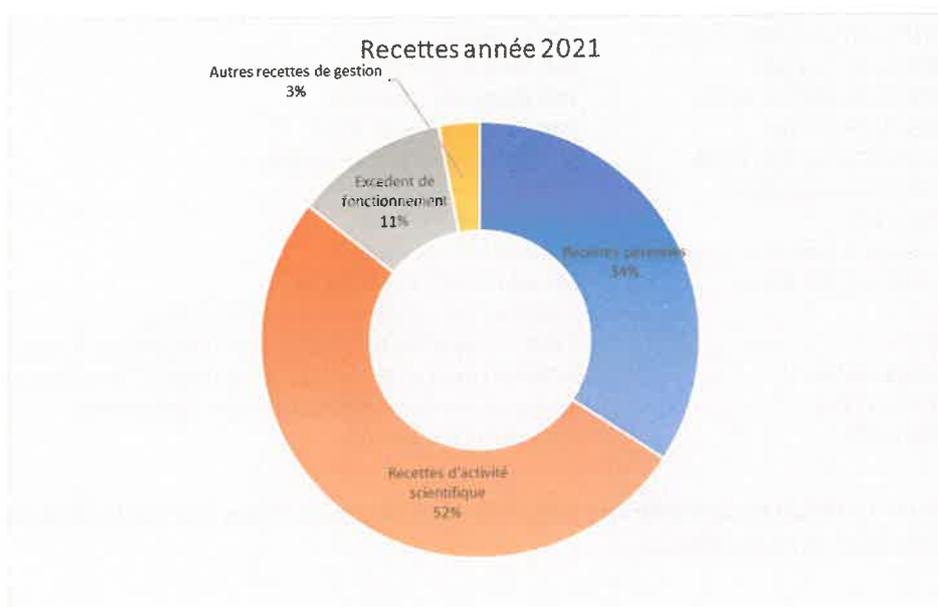
Les charges à caractère général ont augmenté de 18 %, les prestations externes liées à des programmes européens reportées en 2020 ont été réalisées en 2021.

Les opérations d'ordre qui correspondent surtout aux amortissements sont en augmentation, elles sont en lien avec nos investissements.

Enfin, il n'y a pas de charges financières, nous n'avons pas eu recours à une ligne de crédit et le Conservatoire n'a pas d'emprunt.

2.3.1.2. Recettes

Chapitres	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2021
002 Excédent de fonctionnement	- €	45 571,78 €	165 240,46 €	299 979,39 €	299 979,39 €
013 Atténuations de charges	36 672,43 €	11 981,63 €	8 151,32 €	34 241,13 €	23 000,00 €
042 Opérations d'ordre	11 025,34 €	9 543,22 €	12 240,12 €	34 489,78 €	17 300,00 €
70 Produits des services	163 795,95 €	219 441,20 €	146 595,38 €	227 976,20 €	160 800,00 €
74 Dotations subventions participations	1 546 788,78 €	1 454 189,13 €	1 707 521,60 €	2 046 302,99 €	1 868 500,00 €
75 autres produits de gestion courante	- €	188,00 €	1,13 €	21,77 €	- €
77 Produits exceptionnels	2 963,59 €	2 402,06 €	372,15 €	5 126,17 €	420,61 €
Total général	1 761 246,09 €	1 743 317,02 €	2 040 122,16 €	2 648 137,43 €	2 370 000,00 €

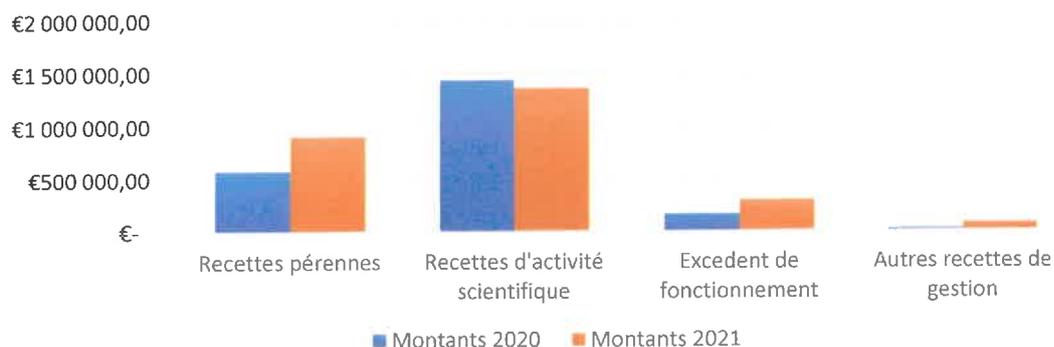


Les recettes pérennes (cotisations syndicales des membres et subvention de fonctionnement de l'État au titre de l'agrément) représentent 34% des recettes reçues en 2021, en 2020 elles ne représentaient que 26 %.

Plus de la moitié de nos recettes (52 %) proviennent de subventions et prestations que nous négocions avec nos partenaires.

Comparatif des recettes de fonctionnement de 2020 à 2021 :

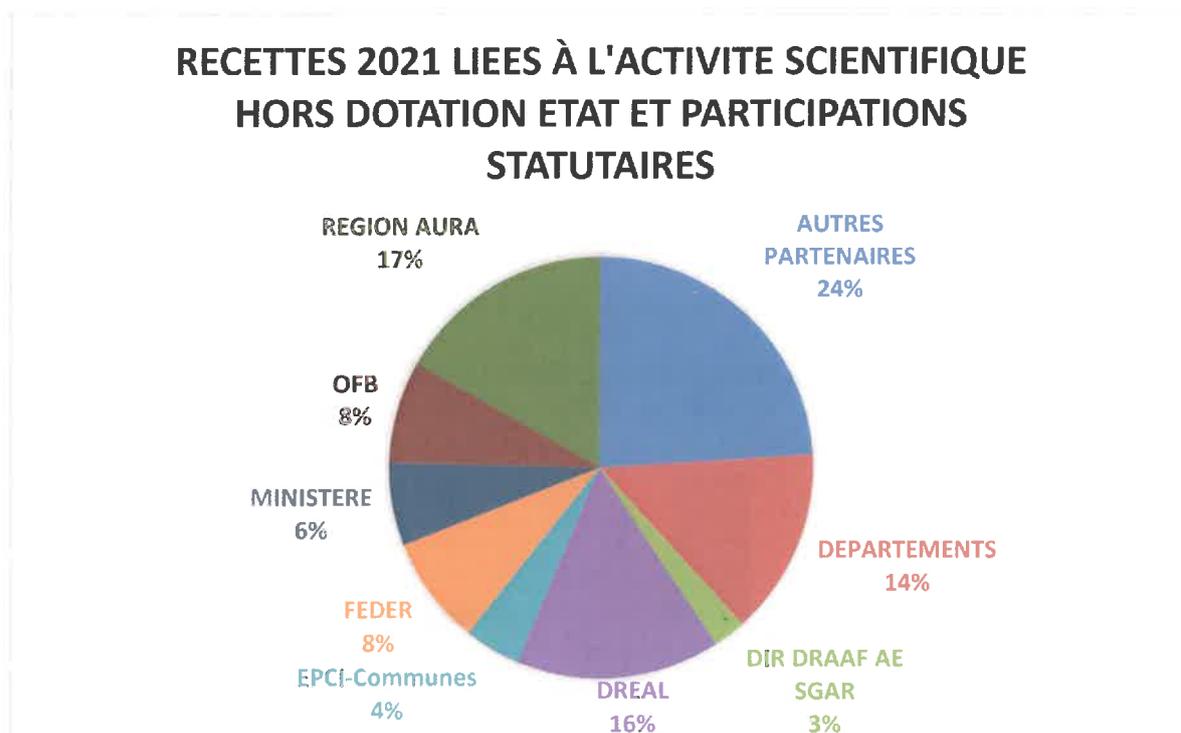
Recettes de fonctionnement 2020-2021



Les principaux partenaires en 2021 :

AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	EPAGE LOIRE LIGNON
AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	FEDER LOIRE
Association CANT ADEAR	FEDER REGION NOUVELLE AQUITAINE
Association PIEDS A TERRE	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LOIRE
ASTU SCIENCES	INRAE
CC DU PAYS DE SAINT FLOUR MARGERIDE	LPO AURA
CEN RHONE ALPES	METROPOLE GRAND LYON
COLLEGE GEORGE POMPIDOU	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DU HAUT ALLIER	OFFICE FRANCAIS POUR LA BIODIVERSITE
COMMUNE DE SAINT PAUL LE JEUNE	OFFICE INTERNATIONAL DE L EAU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L ARDECHE	OFFICE NATIONAL DES FORETS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE	PARC NATUREL REGIONAL DU LIVRADOIS FOREZ
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE LOIRE	PNR DU PILAT
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	PNR MONTS D ARDECHE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME	PNR PERIGORD LIMOUSIN
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE	PNR VOLCANS D AUVERGNE
CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES	REGION AURA FEDER AUVERGNE
CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	SA EDF
Conservatoire botanique alpin	SA LABORATOIRES M&L
Conservatoire botanique Pyrénées-Midi-Pyrénées	SGAR MASSIF CENTRAL
Conservatoire botanique Sud-Atlantique	SM MONTS DE LA MADELEINE
DIR CENTRE EST	SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L EST CANTAL
DIR MASSIF CENTRAL	SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT TERRITORIAL DU HAUT ALLIER
DRAAF AUVERGNE RHONE ALPES	SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE LA VEYRE ET DE L AUZON
DREAL AUVERGNE RHONE ALPES	SYNDICAT MIXTE DU RHONE DES ILES ET DES LONES
DREAL NOUVELLE AQUITAINE	UNIVERSITE DE LIMOGES

Le graphique ci-dessous détaille les origines des recettes (hors recettes pérennes) de notre activité technique et scientifique.



2.3.2. - Section d'investissement

2.3.2.1. Dépenses

En 2021, les dépenses d'investissement représentent 172 676.27 € :

Chapitres	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2021
020	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €
040	11 025,34 €	9 543,22 €	12 240,12 €	34 489,78 €	17 300,00 €
13	- €	- €	- €	- €	38 000,00 €
Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	- €	- €	- €	- €	38 000,00 €
20	18 322,18 €	1 246,66 €	3 759,45 €	1 150,66 €	5 000,00 €
Concessions et droits similaires	18 322,18 €	1 246,66 €	3 759,45 €	1 150,66 €	5 000,00 €
21	68 934,16 €	119 870,68 €	113 785,67 €	88 628,52 €	125 000,00 €
Autres agencements et aménagements (mise à dispo)	20 327,05 €	45 600,37 €	1 280,00 €	- €	- €
Autres immobilisations corporelles	7 014,77 €	3 152,99 €	11 041,71 €	12 201,89 €	5 000,00 €
Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	- €	- €	- €	3 610,80 €	- €
Matériel de bureau et mobilier scolaires	4 228,65 €	5 195,57 €	1 644,66 €	2 619,47 €	5 000,00 €
Matériel de transport	32 648,76 €	43 467,28 €	29 000,64 €	46 477,28 €	45 000,00 €
Matériel informatique	4 714,93 €	12 326,92 €	67 076,28 €	23 719,08 €	65 000,00 €
Plantations d'arbres et arbustes (mise à dispo)	- €	10 127,55 €	3 742,38 €	- €	5 000,00 €
23	- €	- €	- €	45 199,21 €	240 000,00 €
Constructions (en cours)	- €	- €	- €	45 199,21 €	240 000,00 €
27	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
Dépôts et cautionnements versés	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
458102	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
CVB GD PILAT ROSIERS	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
458103	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
CVB GD PILAT VILLA	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
458104	- €	- €	- €	2 099,20 €	3 000,00 €
CVB GD PILAT ST JULIEN MOLIN MOLETTE	- €	- €	- €	2 099,20 €	3 000,00 €
458105	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
CVB GD PILAT ECHALAS	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
458106	- €	- €	- €	1 108,90 €	3 000,00 €
CVB GD PILAT CHAVANAY	- €	- €	- €	1 108,90 €	3 000,00 €
Total général	98 281,68 €	130 660,56 €	129 785,24 €	172 676,27 €	455 300,00 €

Le chapitre 040_opérations d'ordre concerne les travaux en régie du jardin et l'amortissement d'une subvention.

Au chapitre 13, le remboursement au CBN Pyrénées-Midi-Pyrénées (Chloris V2) de 38 000 € n'a pas été réalisé.

La liste des investissements réalisés aux chapitres 20 et 21 est la suivante :

- Licences informatiques ;
- Construction d'une ombrière pour le jardin ;
- Trois véhicules DACIA SANDERO ;
- Renouvellement du parc informatique et des serveurs ;
- Mobilier (bureaux, sièges de bureau, coffre-fort) ;
- Augmentation de la flotte de téléphones portables ;
- Matériel de signalétique de chantier ;
- Tondeuse débroussailluse ;
- Éclairage LED dans deux bureaux ;
- Des équipements pour la communication (TV, bâches) ;
- Broyeur de branches pour le jardin ;
- Aspirateur sans fil.

Au chapitre 23 ont été payées les premières dépenses des travaux d'aménagements pour l'ouverture au public des jardins.

Une partie des opérations pour compte de tiers prévues n'a pas été réalisée elles sont reportées en 2022 et concernent des opérations dans le cadre du Contrat Vert et Bleu « Grand Pilat ».

2.3.2.2. Recettes

chapitres	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2021
001	558 880,87 €	570 202,87 €	553 967,04 €	530 310,36 €	530 310,36 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 880,87 €	570 202,87 €	553 967,04 €	530 310,36 €	530 310,36 €
021	- €				
Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
040	74 768,68 €	73 047,17 €	71 122,26 €	93 699,11 €	80 000,00 €
10	10 835,00 €	9 081,00 €	14 030,00 €	14 392,00 €	14 000,00 €
FCTVA	10 835,00 €	9 081,00 €	14 030,00 €	14 392,00 €	14 000,00 €
13	24 000,00 €	32 296,56 €	20 976,30 €	3 825,45 €	2 800,00 €
Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	- €	- €	- €	- €	- €
Subv. non transf. Départements	- €	- €	- €	- €	- €
Subv. non transf. Régions	- €	- €	- €	- €	2 800,00 €
Subv. transf. Départements	24 000,00 €	- €	15 000,00 €	- €	- €
Subv. transf. Etat et établissements nationaux	- €	11 296,56 €	5 801,75 €	- €	- €
Subv. transf. Régions	- €	21 000,00 €	174,55 €	3 825,45 €	- €
27	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
Dépôts et cautionnements versés	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
458201	- €				
CVB GD PILAT MONTEILLET	- €	- €	- €	- €	- €
458202	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
CVB GD PILAT ROSIERS	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
458203	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
CVB GD PILAT VILLA	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
458204	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
CVB GD PILAT ST JULIEN MOLIN MOLETTE	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
458205	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
CVB GD PILAT ECHALAS	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
458206	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
CVB GD PILAT CHAVANAY	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
Total général	668 484,55 €	684 627,60 €	660 095,60 €	642 226,92 €	647 110,36 €

L'excédent d'investissement reporté constitue la part la plus importante des recettes d'investissement.

Les autres recettes d'investissement sont les amortissements, le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) et un reliquat d'une subvention de la Région Auvergne—Rhône-Alpes pour l'aménagement du jardin.

2.4. Analyse

L'année budgétaire 2021 a été marquée par un excédent budgétaire de clôture en fonctionnement de 682 305.54 €.

Cet excédent continue sa progression, il s'est conforté cette année grâce à la forte mobilisation de l'équipe pour réaliser les projets, la meilleure estimation des recettes de l'année et l'augmentation de la subvention d'agrément de l'état en 2021.

Il permettra au Conservatoire botanique de faire face aux échéances de nombreux programmes européens en 2022 pour lesquels les recettes ne rentreront qu'en 2023 compte tenu des délais de traitement et de paiement qui courent souvent sur plus d'un an.

3. LES ORIENTATIONS 2022

3.1. Prévisions budgétaires 2022

3.1.1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2021	Propositions 2022
002 Deficit de fonctionnement	390,31 €	- €	- €	- €	- €	- €
011 Charges à caractère général	280 675,69 €	253 323,26 €	272 762,78 €	321 899,04 €	438 700,00 €	400 000,00 €
012 Charges de personnel	1 331 621,71 €	1 239 519,18 €	1 387 191,72 €	1 542 750,02 €	1 640 000,00 €	1 700 000,00 €
022 Dépenses imprévues					50 000,00 €	150 000,00 €
042 Opérations d'ordre	74 768,68 €	73 047,17 €	71 122,26 €	93 699,11 €	80 000,00 €	90 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	9 644,09 €	8 558,03 €	8 557,07 €	7 483,72 €	15 000,00 €	15 000,00 €
66 charges financières	1 002,14 €	600,00 €	- €	- €	2 000,00 €	- €
67 charges exceptionnelles	17 571,69 €	3 027,12 €	508,94 €	- €	144 300,00 €	15 000,00 €
Total général	1 715 674,31 €	1 578 074,76 €	1 740 142,77 €	1 965 831,89 €	2 370 000,00 €	2 370 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement restent globalement identiques par rapport aux prévisions 2021.

Les **charges à caractère général** diminuent globalement de 9 % :

- Les locations et charges immobilières baissent consécutivement au déménagement de l'antenne de Limoges ;
- Les prestations externes y compris les impressions diminuent puisque les programmes européens s'achèvent ;
- Les dépenses de carburant, électricité sont revues à la hausse.
- Les frais d'avocats seront moins élevés.

Les **charges de personnel** qui constituent l'essentiel du budget augmentent de 4 % par rapport au BP 2020. Il est prévu de maintenir l'équipe complète et de recruter :

- Un(e) assistant(e) de gestion des moyens généraux,
- Un informaticien,
- Un chargé de missions en renfort à l'antenne Rhône-Alpes,
- Un agent chargé de mission « animations » dans le jardin suite à l'ouverture au public en 2022.

Outre les augmentations salariales des fonctionnaires statutaires, des augmentations de salaire selon la grille des fonctionnaires pour les contractuels sont prévues dans la continuité de ce qui a été entrepris les années précédentes de plus une prime exceptionnelle a été versée en février.

Une indemnité de rupture conventionnelle est également budgétée.

Les dépenses relatives **aux amortissements** augmentent, elles suivent l'évolution de nos investissements.

Au final, le volume du budget de fonctionnement est de 2 370 000 €.

3.1.2. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2022

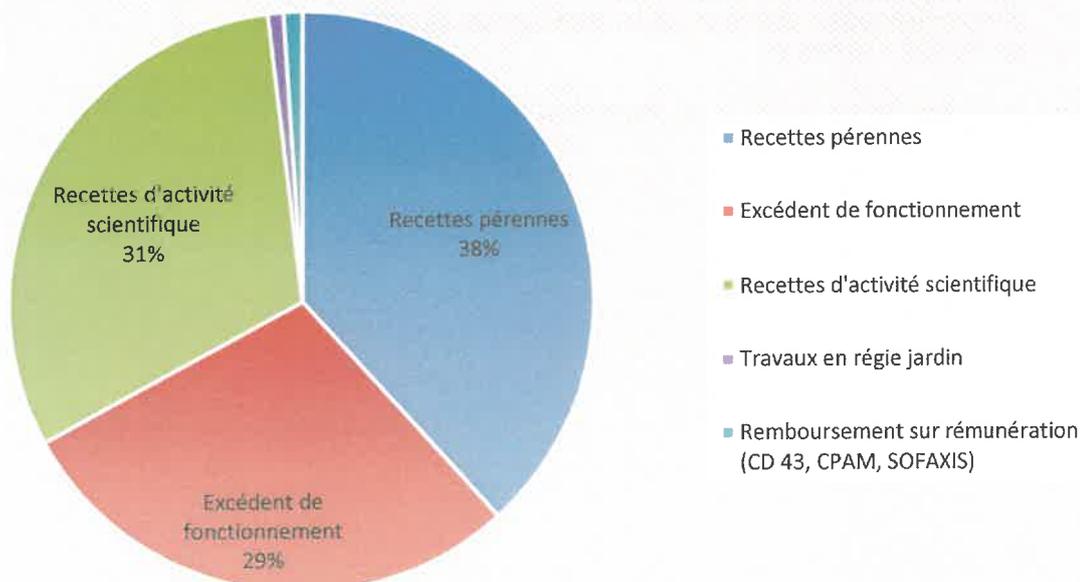
Recettes de fonctionnement	Prévisions 2022
Participation Etat	583 500,00 €
Participation statutaire Département 43	124 000,00 €
Participation statutaire Région AURA	172 500,00 €
Participation statutaire SMAT	5 400,50 €
Participation statutaire PNR Livradois Forez	10 801,00 €
Participation statutaire Communauté de Communes des Rives du Haut Allier	10 801,00 €
Recettes pérennes	907 002,50 €
Excédent de fonctionnement	682 305,54 €
Recettes d'activité scientifique	735 691,96 €
Travaux en régie jardin	20 000,00 €
Remboursement sur rémunération (CD 43, CPAM, SOFAXIS)	25 000,00 €
Recettes totales de fonctionnement	2 370 000,00 €

Le résultat de fonctionnement reporté représente une recette de 682 305.14 €.

Les participations statutaires resteraient stables hors inflation, elles sont à ce niveau depuis 2015.

Le volume de recettes nous permet d'assurer les dépenses de fonctionnement.

Prévisions des recettes de fonctionnement 2022



3.1.3. Les dépenses d'investissement

Les travaux dans le jardin s'achèveront en 2022, le montant à inscrire au budget serait de 220 000 €.

Il est prévu de poursuivre le renouvellement des équipements du Conservatoire :

• Logiciels (migration) :	12 000 €
• Parc informatique, téléphonie mobile :	27 000 €
• Parc automobile (renouvellement de 3 voitures) :	50 000 €
• Matériel technique (terrain et laboratoire) :	30 000 €
• Matériel de visio-conférence :	5 000 €
• Travaux en régie :	20 000 €
• Matériel de jardin :	10 000 €

L'annulation d'un titre de recette pour le CBN Pyrénées Midi Pyrénées sera inscrite au budget à hauteur de 38 000 €.

Les opérations pour compte de tiers dans le cadre du CVB Grand Pilat se poursuivront en 2022 pour un montant de 11 791.90 €.

Le montant du budget d'investissement serait de 423 791.90 €

3.1.4. Les recettes d'investissement

Pour financer ces investissements :

- L'excédent d'investissement : 469 550.65 €
- Les dotations aux amortissements de 90 000 €
- Les subventions jardins (Région AURA) 72 000 €, (FEDER) 121 916 € même si elle ne sera probablement pas versée en 2022.
- Subvention région pour opérations pour compte de 1/3 : 15 000 €
- Le FCTVA : 16 000 €

Cette section sera en sur équilibre de 360 674.74 €.

3.2. Les perspectives 2022

Pour 2022, nous proposons de poursuivre le travail entrepris pour adapter le CBN Massif central au contexte social, scientifique, économique et financier. Trois lignes directrices sont à mettre en œuvre, et à amplifier dans l'année, il s'agit de :

- la poursuite dans la mise en œuvre de l'agrément du CBN Massif central (le projet du CBN Massif central) ;
- l'efficacité et la rigueur dans la gestion financière (le nerf de la guerre) ;
- la mobilisation des équipes pour la bonne réalisation de l'ensemble des travaux (études, scientifiques, appuis techniques auprès des acteurs du territoire, etc.) (l'indispensable).

Au-delà de ces grands lignes directrices, 2022 sera également consacré à la mise en œuvre d'actions prioritaires conformément à l'agrément du CBN Massif central.



Le projet de Système d'Information Mutualisé « Lobelia » (le cœur d'un CBN) avec trois autres CBN (voir carte ci-contre) sera opérationnel en 2022. L'année permettra à l'ensemble des équipes de se l'approprier, de percevoir les points positifs et d'identifier les points d'amélioration au regard de la réalité des missions concrètes du CBN Massif central.

Le CBN Massif central a conduit des inventaires généraux sur la flore à travers de grands programmes d'inventaires dans les années 2000 (Inventaire de l'Auvergne entre 2003 et 2006, etc.). Il est aujourd'hui nécessaire de maintenir l'état de notre connaissance du territoire mais en définissant une nouvelle **stratégie d'acquisition des connaissances dans le cadre d'un inventaire permanent de la flore**. Le bilan de la connaissance floristique sur le territoire d'agrément et les bases méthodologiques ont été posées en 2021, il s'agit en 2022 de tester ces méthodes permettant des inventaires généraux par maille à l'échelle du TA en 2022.

L'année 2022 sera consacrée également à des appuis techniques et scientifiques auprès des services de l'État (appui espèces protégées, porter à connaissance, assistance partenaires État et autres, questions services) et des partenaires.

Enfin, nous travaillerons à l'établissement d'un rapport d'activité général et territorialisé des 5 années passées. Ce document permettra de faire le bilan d'activité et de construire le futur agrément du CBN Massif central qui devra être établi et déposé auprès des services de l'état en 2023.

4. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Il vous appartient maintenant, à la lumière des informations qui viennent d'être développées ci-avant, de vous prononcer sur ces orientations stratégiques et budgétaires et de formuler les observations ou les amendements qu'il vous paraît souhaitable de prendre en compte dans l'élaboration du budget primitif.

Orientations budgétaires et stratégiques proposées :

- Poursuivre activement la recherche de financement pour les programmes d'actions et pour les investissements prévus.**
- Poursuivre, renouveler ou adapter la politique de conventionnement pluriannuel avec de nouveaux partenaires avec particulièrement Office français pour la biodiversité en 2022.**
- Poursuivre l'élargissement des partenariats avec les collectivités territoriales partenaires du Conservatoire botanique et, si possible, motiver leur adhésion au Syndicat mixte.**
- Travailler sur l'évolution des statuts du syndicat mixte.**
- Poursuivre et développer, dans un cadre partenarial partagé avec les autres Conservatoires botaniques concernés, la mission de coordination biogéographique sur l'ensemble du Massif central.**
- Maîtriser les dépenses tout en veillant à assurer la continuité des engagements signés avec les commanditaires.**
- Poursuivre la mise en place dans toutes ses composantes (gouvernance, technique et financière) du Système d'information mutualisé « Lobelia » avec les trois autres CBNs.**
- Achever les investissements relatifs à l'aménagement des jardins.**
- Faire le bilan de l'activité des 5 années d'agrément du CBN Massif central et construire le plan stratégique de l'établissement à l'aulne des évolutions sociétales, territoriales, législatives et institutionnelles dans le cadre d'un nouveau agrément pour la période 2023-2033.**
- Poursuivre la construction des relations sociales et professionnelles internes.**



Orientations budgétaires 2022

Comité syndical du 08 mars 2022



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne

Le Bourg
43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93